



Mon assureur immo fait valoir une omission ;

Par **viot**, le **10/08/2009** à **12:47**

Bonjour,
Mon assureur fait valoir une omission que j'ai reconnu (cocher une case) pour ne plus me prendre en charge pour les échéances du prêt (opération à cœur ouvert) et l'omission opération d'une 1/2 prothèse du genou en 1993, il ne m'en a pas informé, à réglé durant 6 mois des arrêts de travail, et à ce jour aux dires de l'expert médical refusera pour cette unique raison, l'opération du cœur ne pouvait être évoquée au moment de la signature du crédit, c'est une situation qui a commencé en 2008 alors que le prêt fut signé en 2006
question : est-ce possible s'il y a un recours : lequel
autre précision: j'ai reconnu l'oubli de signaler dans la case une opération du genou en 2003 donc correspondant bien à une période de moins de 10 ans; mais les pathologies du premier arrêt et de cette opération non rien de commun
merci de votre réponse et de vos conseils.
V.V.